



Les genres journalistiques

Pour rédiger un article, le journaliste dispose d'outils variés. En dehors de l'écriture, codifiée pour être efficace, il peut choisir dans les cinq catégories de la palette des genres : information stricte, récits, études, opinions, commentaires.



I Les articles d'information stricte

- **La brève.** En une phrase ou deux, sans titre, la brève énonce une information brute. Elle répond à tout ou partie des questions de référence (QQCOQP). Une colonne uniquement constituée de brèves est une « rivière ».
- **Le filet.** Article court, mais l'importance de l'information justifie un titre et un développement un peu plus important que la brève. Le filet, strictement informatif insiste plus sur le « comment » et le « pourquoi ». Il ne dépasse pas 20 à 25 lignes.
- **La synthèse.** Elle présente l'événement ou la situation aussi complètement que possible. Si elle est « fabriquée » à partir de dépêches d'agence, et réécrite dans un style « maison », on la nomme « mouture » ou « montage ».
- **L'écho.** Filet ou brève, l'écho est une petite information de caractère anecdotique, amusant, pittoresque, insolite, rédigé de façon piquante.
- **La revue de presse.** Collection de citations, d'informations ou de commentaires parus ou diffusés, la revue de presse est, le plus souvent, une succession de brève ou de filets.



II Les récits

La subjectivité y est un atout. Le journaliste raconte, décrit.

- **Le reportage.** Sur le terrain, le journaliste récolte tous les éléments qui vont lui servir. Le reportage veut faire voir, entendre, sentir et ressentir au lecteur ce que le journaliste a lui-même vu, entendu... Le reporter est un témoin privilégié. Ce genre comporte une part de subjectivité, un droit à la critique, mais exige de la rigueur dans l'information.
- **Le portrait.** Il raconte un personnage, est parfois factuel, parfois non. Reportage à l'échelle d'une personne, le portrait dessine la personnalité de quelqu'un à travers ses caractéristiques (biographie, déclarations, manière d'être, apparence physique...).
- **La nécrologie.** Elle retrace la vie d'une personne, souvent une personnalité, locale, régionale, nationale ou internationale. Le terme s'applique aussi à la rubrique " avis d'obsèques ".
- **Le compte rendu.** C'est la relation d'un fait (conseil municipal, assemblée, réunion, match) auquel le journaliste a assisté. Il raconte, sans commentaire, ce dont il a été témoin.
- **L'article historique ou documentaire.** Il demande de nombreuses recherches (lectures ou témoignages) et exige une relation scrupuleuse des faits.



III Les études

Elles s'attachent à rechercher des faits pour éclairer un sujet, étayer une thèse.

- **L'analyse.** Elle s'appuie sur des faits, mais le ton est plus personnel ; le journaliste donne une explication, pas une opinion.

Les genres journalistiques

- **L'enquête.** Article ou suite d'articles partant d'une question préalable et apportant une réponse ou des informations inédites, c'est le genre le plus complet, le plus exigeant. L'enquête fait appel à toutes les techniques de recueil de l'information. Sa démarche ressemble à celle de la recherche scientifique.
- **Le dossier.** Via des angles variés, il vise à une connaissance la plus complète possible d'un sujet. Le dossier se constitue soit d'une enquête en plusieurs articles soit d'un ensemble d'articles.
- **Le résumé de document.** Le journaliste résume, en fonction de ses lecteurs des documents, rapports... C'est un travail d'analyse à la forme didactique.



IV Les opinions extérieures

Le journaliste s'efface devant ses interlocuteurs, partiellement ou complètement. Interviennent spécialistes, écrivains, personnalité, homme de la rue, lecteur.

- **L'interview.** Elle se distingue de tous les autres genres par sa forme: le questions-réponses. L'interview a pour but d'obtenir des informations originales, inédites, d'une personne qui consent à ce que ses propos soient rapportés au grand public. Bien conduite, elle doit amener l'interviewé à en dire plus qu'il n'a jamais dit ou qu'il ne souhaitait en dire. La qualité d'écoute du journaliste est ici primordiale.
- **La table ronde.** le journaliste confronte le point de vue de plusieurs personnes sur un thème. Inévitablement long. Avec deux protagonistes, c'est un face-à-face.
- **Le micro-trottoir.** Une seule question pour recueillir des témoignages, des réactions à chaud.
- **La tribune libre** ou encore libre opinion. Une personnalité extérieure au journal exprime son opinion sur un sujet d'actualité. La rédaction réduit le texte de l'auteur avec son accord et propose titre et habillage
- **Le communiqué.** Articles courts ou non dont la source est bien identifiée. Pour être cité dans le journal, le communiqué et sa source doivent être importants.
- **Le courrier.** Premier mode d'interactivité entre le journal et ceux qui le lise.
- **Les bonnes feuilles.** Publication en avance, en accord avec l'éditeur de publier des extraits significatifs d'un livre traitant d'une actualité chaude. La notoriété du journal est un atout pour l'éditeur.



V Les commentaires

Ce sont de genres à part où il faut connaître son domaine et où la plume doit se faire incisive, nerveuse.

- **L'éditorial.** Il engage tout le journal. En prise sur l'actualité, il est court, clair. Souvent en Une. Il peut être rédigé par le directeur, le rédacteur en chef ou un journaliste désigné.
- **Le billet.** C'est un commentaire lié à un article ou autonome qui n'engage que son auteur. Sa chute, inattendue, est souvent humoristique, paradoxale, impertinente...
- **La critique.** Commentaire pur ou mélange d'information et de jugement, la critique est un avis personnel sur une production du monde culturel.
- **La chronique.** Journaliste, intellectuel ou personnalité donnent leur avis sur un sujet de leur choix. Elle peut aussi porter sur un thème (scientifique, littéraire, médicale...) et être publiée à intervalles réguliers.

Pour en savoir plus

Fiche infos

- L'écriture journalistique

Fiche conseils

- Réussir un article